



*Pour  
une vallée du Gardon  
sans prison*

Bonjour à toutes et à tous,

L'annonce en a été confirmée ce vendredi 26 février 2021 par la députée du Gard Françoise Dumas : la deuxième prison gardoise ne se fera pas à Boisset et Gaujac (<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-nouvelle-maison-d-arret-du-gard-sera-construite-sur-l-ancienne-base-d-ocvia-entre-nimes-et-1614362759>).

C'est une victoire incontestable. Beaucoup pensaient que nos actions s'apparentaient à une lutte du pot de terre contre le pot de fer, que la partie était perdue d'avance. Votre mobilisation a permis d'inverser cette tendance, même si elle semblait inéluctable. Je tiens à remercier au nom du Conseil d'Administration de l'Association toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués de diverses manières pour obtenir l'abandon du site de Lascours.

Cette page est donc tournée et son heureux dénouement pose la question du devenir de l'association Gardons Patrimoine & Environnement : même si l'élément déclencheur de sa création a été ce projet insensé de prison, l'association s'inscrit plus généralement dans la défense de l'environnement et du patrimoine local. Nous avons d'ailleurs mis en œuvre le 17 octobre 2020 une opération de sensibilisation à la protection des berges du Gardon en organisant une matinée éco-citoyenne.

Pour aller plus loin, un constat est apparu au cours de ces mois de travail passés à combattre le projet de prison : la méconnaissance de notre territoire, y compris par les élus. Pour preuve l'idée saugrenue de vouloir implanter un ensemble de béton et de barbelés à proximité d'un fleuron patrimonial local, dans une vallée ultra touristique, riche de ses paysages, de son architecture et sa biodiversité.

L'idée serait donc de remédier à cette méconnaissance, de valoriser et faire connaître à la population et aux élus ce qui constitue l'identité et la qualité de cet espace dans lequel nous vivons : la Vallée du Gardon.

Je propose donc que chacune-chacun transmette une idée, un projet allant dans ce sens. Cela serait soumis au conseil d'administration. Lors de la première assemblée générale, nous déciderions des moyens utiles à leur mise en œuvre.

Déjà, diverses idées émergent :

- Préservation de la qualité paysagère des principaux axes touristiques (murs non enduits, etc ...)
- Création d'une sorte de répertoire de tous les éléments qui constituent la force de ce territoire, du plus grand au plus petit, du château de Lascours aux lichens polychromes sur les falaises calcaires d'Anduze, de l'artisanat aux produits de terroirs, des sites classés et connus aux plus petites espèces protégées qui peuplent notre environnement naturel, en passant par les lumières, les couleurs...
- Utilisation de tous les moyens d'expression pour les valoriser : photographie, peinture, dessin, activités de pleine nature (randonnées, vélo, ...) etc...

Il y a tant à voir, à dire, à faire.  
Qu'en pensez-vous ?

A très bientôt de vous lire,

Pour l'Association Gardons Patrimoine & Environnement  
Christel Girard, présidente.